Novembre - Décembre 2022 / **#85**

Le fil de Bolbec

Votre magazine d'information

Urbanisme

AMÉNAGEMENT
DE LA ZAC MAIRIE

Sport

UN TROISIÈME LAURIER
BIEN MÉRITÉ

Enfance et jeunesse

REJOIGNEZ
LE CMEJ !

www.bolbec.fr

VILLE DE BOLBEC

Édito

Chères Bolbécaises, chers Bolbécais,

L'automne est arrivé avec sa végétation aux couleurs or et pourpre pour nous annoncer doucement que l'hiver et la période de Noël approchent.

Avant d'annoncer les festivités, Novembre et Décembre vont être cadencés par la prochaine élection du nouveau Conseil Municipal de l'Enfance et de la Jeunesse, par le démarrage du projet d'aménagement de la ZAC Mairie, par divers travaux dans la commune, et aussi par les animations culturelles proposées par la nouvelle médiathèque qui ouvrira prochainement ses portes.

L'actualité est chaque jour remplie de joie et de tristesse. Bien que la vie de chacun doive se rythmer avec la notion de sobriété énergétique, Noël reste une période spéciale. Notre commune va revêtir ses habits de fêtes, les illuminations vont scintiller pour participer à la magie de Noël tout comme les animations mises en place par les services municipaux.

L'enchantement de Noël sera sous le signe de la gourmandise pour clôturer l'année gourmande. Vous pourrez profiter du marché de Noël, des parades et illuminations féériques, de la chasse aux trésors, des animations et ateliers pour enfants, du concert et les contes de Noël ainsi que l'invitation du Père Noël dans son salon, en mairie, pour une photo souvenir.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'une belle fin d'année

L'ENCHANTEMENT DE NOËL SERA SOUS LE SIGNE DE LA GOURMANDISE

Christophe Doré
Maire de Bolbec

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE :

@VILLEBOLBEC
@VILLEBOLBEC
@VILLEBOLBEC
@VILLEDEBOLBEC

Sommaire

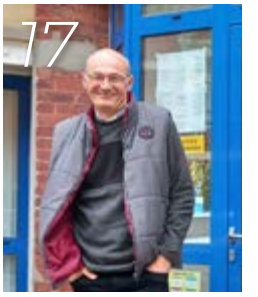

04-05-06-07 Retour en images | 08-09 Actualité
10 Travaux | 11 Urbanisme | 12 Finances | 13 Sport
14 Fête | 15 Enfance et Jeunesse | 16 Personnel | 17 Portrait
18 État Civil / Jeu concours | 19 Expression politique

LE FIL DE BOLBEC - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2022 - #85 - MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOLBEC
Directeur de la publication Christophe Doré **Responsable de la communication** Christophe Bertrand
Rédacteurs / Coordinateurs Poline Sautreuil, Christophe Gadonna **Comité de rédaction** Philippe Beaufils, Charlie Goudal-Manoury, Isabelle Fondimare, Ludovic Fortier, Franck Smeteck, Jocelyne Lejeune, Sylvie Gille, Céline Lecordier, Jérôme Mercenne, Cécile Hache, Damien Courboulay **Mise en page** Christophe Gadonna **Crédits photographiques** Ville de Bolbec, Jean-Pierre Leroux, Photo & Com
Impression Imprimerie IRS **Tirage** 6000 exemplaires **Distribution** Agents municipaux

Retour en images

REMISE DE VÉLOS AU CCAS

Le 26 août avait lieu, en présence de Christophe Doré, la remise des vélos offerts par le Rotary Club au CCAS.

C'EST LA RENTRÉE !

La rentrée scolaire a eu lieu dans la bonne humeur. Les enfants, cartables sur le dos, ont découvert leurs nouvelles classes et leurs nouveaux(elles) enseignant(e)s. Le Maire s'est rendu dans quelques écoles pour un petit mot de rentrée.

ACCUEIL DES MAIRES ALLEMANDS

Le 1er septembre, Christophe Doré, Maire, l'organisation du Semi-Marathon et le Comité d'Echanges Inter-Nations accueillaient les Maires Allemands de Bad Essen et Ostercappeln, ainsi qu'un groupe d'Allemands et d'Anglais, venus pour le week-end du Semi-Marathon et de la Libération. Ce fut l'occasion de renouer des liens après cette période de pandémie.

43ÈME SEMI-MARATHON DE BOLBEC

Samedi 2 septembre, les coureurs se sont élancés lors de la 43ème édition du Semi-Marathon. Félicitations à Khalid Lablaq, qui remporte le Semi-Marathon de Bolbec pour la 3ème année consécutive et à Getinet Gedamu, vainqueur du 10 km.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 3 septembre, était célébré le 78ème Anniversaire de la Libération de Bolbec. Un cortège s'est formé au cimetière monumental pour se rendre ensuite à la stèle des Martyrs de la Résistance, au Monument aux Morts puis sur l'Esplanade du Val-aux-Grès en présence de la fanfare de l'Avenir Caennais.

FORUM DES SPORTS ET BRADERIE DES COMMERÇANTS

Les associations sportives bolbécaises ont donné rendez-vous au public le 10 septembre rue de la République et Place Desgenétais dans le cadre du Forum des Sports. Animations, initiations, démonstrations ont eu lieu tout l'après-midi, tout comme la Braderie des commerçants.

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

M. Beaufils, 1er adjoint en charge de la culture, présentait la saison 2022-2023 au Val-aux-Grès, centre culturel le 14 septembre, en présence du groupe Soul Trip.

EXPOSITION D'ANNIE GAZÉ ET CYRIL DE PLATER

Une belle ouverture de saison artistique avec le vernissage de l'exposition d'Annie Gazé et Cyril de Plater, avec comme invités surprises Philippe Lacarrière et Laurent Quembre.

Retour en images

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, les Journées du Patrimoine ont attiré un large public dans les édifices bolbécais.

UN DIMANCHE SPORTIF

Le 18 septembre, le départ était donné pour la 3ème édition de La Bolbécaise, une course de vélos organisée par le COB cyclisme.
En parallèle, avait lieu le lancement de la 2ème journée du challenge européen de Polo Vélo, une discipline spectaculaire.
La reprise des « Dimanches en mode sport » s'est également tenue au Stade Pouchet, avec des tests de condition sportive.

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE FORMATION

Christophe Doré participait à une conférence de presse présentant le lancement du dispositif Génération Compétences, une formation innovante à destination de demandeurs d'emploi séniors à partir de 50 ans, mise en place par le CLIPS, en partenariat avec Pôle Emploi et RECIFE, et financée par la Région Normandie.

INAUGURATION DE L'ESAT

Le 23 septembre, Christophe Doré était présent aux côtés de nombreuses personnalités pour l'inauguration de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de l'IMS de Bolbec. Ces locaux de 4 300 m² situés sur la ZAC Bolbec/St-Jean-de-la-Neuville, permettent à 105 personnes en situation de handicap d'être accompagnées afin d'exercer une activité professionnelle et développer des compétences. L'ESAT est à même de répondre aux besoins des particuliers ou des entreprises du secteur public ou privé, dans plusieurs domaines (blanchisserie, menuiserie, peinture, conditionnement, entretien, espaces verts...).

JOURNÉE DU CŒUR

De nombreuses personnes se sont rassemblées le 29 septembre dans le centre-ville à l'occasion de la Journée mondiale du Cœur. Un jeu d'orientation était organisé pour sensibiliser le public sur les bienfaits de l'activité physique pour garder un cœur en bonne forme !

MARCHE ROSE « LA VICHY »

Le départ de la 4ème édition de la Marche rose « La Vichy » , organisée par l'association Rose & Caux et l'Association Bolbécaise des Commerçants, a été donné le 2 octoobre, en présence de Christophe Doré. Les participants étaient nombreux pour cette marche pour la lutte contre le cancer du sein.

REMISE DES CLÉS DU VISIOBUS

Le 11 octobre dernier, Christophe Doré, Maire, et Ludovic Hébert, son adjoint, réceptionnaient le Visiobus, véhicule mis à disposition des associations bolbécaises et financé par les entreprises et commerces locaux, présents pour l'occasion.

MAISONS FLEURIES 2022

La remise des récompenses des maisons fleuries s'est tenue en présence de Christophe Doré et de son adjoint Raphaël Grieu.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La remise des Médailles d'honneur du travail a eu lieu le 14 octobre en présence de Christophe Doré et de ses adjoints, et de Mme Guinet, présidente de l'association des médaillés. Félicitations aux médaillés !

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Afin de répondre aux enjeux de la sobriété énergétique, la Ville a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public en semaine de 23h30 à 5h du matin. Cette évolution doit permettre de limiter les charges de fonctionnement liées à la consommation électrique dont les prix du kilowatt vont continuer d'augmenter en 2023.
En parallèle, des actions sont mises en œuvre pour optimiser et maîtriser la facture de gaz. Les températures sont adaptées et les consignes sur les jours et heures de chauffe sont optimisées pour assurer une chauffe des bâtiments uniquement pendant les heures de présence des utilisateurs des locaux.

LE MONUMENT AUX MORTS CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Le monument aux morts situé place Desgenétais a été classé au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 29 juillet 2022. Une belle reconnaissance pour ce monument emblématique de la ville qui a été entièrement restauré il y a 5 ans et a retrouvé ainsi toute sa splendeur.
Rappelons que les habitants s'étaient mobilisés il y a plus de 100 ans en répondant massivement à une souscription publique afin d'ériger un monument pour honorer les morts de la Première Guerre mondiale. Une mobilisation qui prend également tout son sens avec le classement du monument.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme par voie dématérialisée.
Pour toute demande de permis de construire (PC), de déclaration préalable (DP) ou de certificat d'urbanisme (CU), il vous suffit de vous connecter sur le guichet unique à l'adresse suivante : **https://gnau14.operis.fr/cauxseine/gnau/#/**

INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE SUPPLÉMENTAIRES

Devant le succès que rencontrent les deux tables de pique-nique installées sur la pelouse devant la salle François Villon au Bois du Vivier, la Ville a décidé d'en installer deux supplémentaires sur le site. Ainsi, davantage de personnes pourront en profiter comme les professionnels notamment qui s'y restaurent à leur pause méridienne.
Ces mobiliers en pin traité autoclave classe 4 ont été réalisés par l'ESAT de Bolbec pour un montant total de 2 926€.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERCANTS !

Située au 70, rue de la République, « La Corbeille du Fruitier » vous attend avec des produits de qualités sélectionnés !
Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h (18h le samedi).

« La Barrique Caviste », cave à vins, bières et spiritueux a ouvert ses portes au 39A rue Jacques Fauquet.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h15, le samedi de 10h à 19h30 et le dimanche matin de 10h à 12h30.

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE : 1 MOIS DE FESTIVITÉS GRATUITES !

La nouvelle médiathèque de Caux Seine agglo à Bolbec ouvrira ses portes au public à la mi-décembre. Pour célébrer l'ouverture de ce nouvel équipement culturel voulu chaleureux, accueillant et moderne, des animations culturelles gratuites vous sont proposées du 17 décembre 2022 au 14 janvier 2023 !
Parades, déambulations, spectacles, concerts et ateliers créatifs vous attendent. Il y en aura pour tous les âges. Retrouvez le programme complet des festivités sur **mediatheques-cauxseine.fr** et suivez l'actualité de la médiathèque sur Facebook (Médiathèques Caux Seine agglo).

NOËL DE LA SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bolbec (CCAS) renouvelle cette année le Noël de la Solidarité qui s'adresse aux enfants âgés de 0 à 14 ans. Les familles bolbécaises éligibles devront avoir un Quotient Familial CAF inférieur ou égal à 600. Celles-ci devront se munir de leur attestation.
Les inscriptions s'effectueront au CCAS sur rendez-vous et par téléphone du lundi 2 novembre au vendredi 2 décembre 2022.
Renseignements : 02 35 38 23 23

L'ATELIER THÉÂTRE MUNICIPAL

L'atelier théâtre municipal a repris sous la houlette de Sabrina Hauchecorne, intervenante de la Compagnie « Ici et Maintenant ».
Rendez-vous chaque jeudi de 18h30 à 20h à la salle Maupassant au Val-aux-Grès. N'hésitez pas à venir rencontrer et échanger avec elle.
Renseignements : 02 35 31 07 13

RECHERCHE 200 ARTISTES, COMÉDIENS, FIGURANTS POUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Un spectacle son et lumière consacré à Cyrano de Bergerac est en préparation pour la fête de l'été, qui se déroulera les 30 juin et 1er juillet dans le parc du Val-aux-Grès.
Florian Bouillon, qui orchestre le spectacle, est actuellement à la recherche de 200 personnes, comédiens, danseurs, figurants, chanteurs, techniciens... qui auront à cœur de l'accompagner dans cette formidable aventure !
Que vous soyez débutant ou plus expérimenté, enfant ou adulte, il y aura forcément une place pour vous !
Renseignements et inscriptions : 06 23 80 74 55

Réfection des trottoirs rue Georges Clemenceau

Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de valorisation des entrées de ville, la Municipalité a décidé de réhabiliter les trottoirs de la rue Georges Clemenceau depuis le mini-giratoire situé sous le pont jusqu'à la rue Alcide Damboise.
Cette opération de renouvellement vise à contribuer à la mise en valeur du quartier du Bas du Bourg tout en sécurisant la circulation piétonne.
A cette occasion, l'entreprise assurera la reprise des gargouilles, le renouvellement partiel des regards, tampons, bouches à clefs.
Afin de limiter les joints liés à la pose de bordures préfabriquées favorisant l'apparition à très court terme de mauvaises herbes et, aussi, pour optimiser financièrement l'opération, les nouvelles bordures seront installées sur la base de la technique dite « des bordures coulées en place ».
Les travaux, d'une durée de 6 à 8 semaines, seront précédés d'une réunion d'information pour permettre aux riverains d'échanger à la fois avec la Municipalité et l'entreprise retenue à l'issue de la procédure de consultation actuellement en cours.
Le coût de l'opération est estimé à 120 000€.
Aucune subvention ne peut être obtenue.

Remplacement des colonnes d'affichage Morris

Le Maire a l'obligation de faire aménager un ou plusieurs emplacements d'affichage libre. La Ville dispose de 3 emplacements, anciennement matérialisés par des colonnes béton dites Morris, situées devant les résidences du Val Fleuri et des Sources et dans le quartier du Champ des Oiseaux. Pour améliorer l'esthétisme de ces emplacements d'affichage, les colonnes ont été remplacées par des panneaux d'information libre au style bien plus moderne.

Pour assurer une meilleure répartition des points d'affichages, le nouveau panneau a été installé sur le quartier de Fontaine Martel à la place de celui du Val Fleuri.

Opération de restauration du vitrail

Le patrimoine culturel de la Ville s'est enrichi cette année : le vitrail restauré représentant la « Procession du Mont Saint Michel » à l'église Saint Michel, a été livré fin octobre.
Cet ouvrage de 8 m² a été totalement restauré par Normandie Vitrail et l'Atelier Muranese.
La mission a consisté en :
- La dépose du vitrail
- La restauration complète du vitrail : nettoyage, réalisation de greffes et de collages, création de pièces neuves en substitution des pièces cassées
- La remise en plomb partiel de l'ouvrage
- La création et l'installation d'une toute nouvelle protection grillagée extérieure en cuivre.

Ces travaux ont été validés en amont par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'église Saint-Michel étant classée Monument Historique depuis 1992.
Le coût total de l'opération de restauration s'élève à 65 000€.

Église Saint-Michel : Entretien des gouttières et de la toiture

Pour la première année, sur la base d'un contrat d'entretien signé avec une entreprise spécialisée, l'ensemble des gouttières et chéneaux de l'église Saint-Michel a été nettoyé.

Projet d'aménagement de la ZAC Mairie

Après 3 mois d'étude, de visites de terrain et d'échanges avec les élus, les premières esquisses du projet d'aménagement du parvis de la Mairie, confié à l'architecte paysagiste Samuel Craquelin, ont pu être présentés à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 8 septembre en Mairie.

Plus de 30 Bolbécais ont suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation des plans d'aménagement cet espace.
Désimperméabilisation, végétalisation, coteaux aménagés, poumon vert, espace de partage et de vie sont autant de termes qui décrivent le projet.

La Municipalité souhaite ainsi créer un lieu où les habitants pourront venir se détendre, partager, s'amuser tout en intégrant les contraintes nouvelles liées à l'environnement. Ainsi, la végétalisation du site sera réfléchie avec la plantation d'espèces adaptées à l'évolution de la rigueur climatique des années à venir.
Ce futur espace sur lequel les reproductions des statues de Marly seront conservées et la stèle des Martyrs de la Résistance déplacée pour offrir un recueillement sécurisé, intègrera des places de stationnement facilitant l'infiltration des eaux de pluie, des bornes de recharge électrique et une aire de jeux pour enfants. Le projet prévoit, en outre, la démolition de l'ancienne médiathèque, l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales, la liaison avec le futur « Espace du Square » et la mise en valeur du coteau boisé par la création de terrasses et de jardins des senteurs.
Les travaux devraient débuter dans le courant du 1er semestre 2023 pour une durée de 18 mois maximum.

Caux Seine agglo engage une phase de travaux pour la création d'une zone d'expansion des crues et la renaturation du cours d'eau « Le Commerce »

Dans le cadre de sa compétence rivières & ruissellements, Caux Seine agglo a engagé fin août, des travaux pour renaturer le cours d'eau « Le Commerce » et créer une zone d'expansion des crues sur un ancien site industriel. Ce site abritait autrefois une laiterie et a été racheté par Caux Seine agglo en 2019.
Le projet s'inscrit dans le cadre de la protection des villes de Bolbec et Gruchet-le-Valasse contre les inondations. Il permettra de requalifier totalement le site pour qu'il gagne en naturalité et qu'il retrouve sa biodiversité. Le cours d'eau, lui, retrouvera une forme plus naturelle par la création de méandres et sera reconnecté à son milieu pour redonner à la parcelle un caractère humide lorsque la rivière débordera.
Pour cela, les travaux prévus sont les suivants :
- Démolition de la dalle bétonnée existante et des surfaces en bitume
- Terrassements en déblai pour créer la zone humide et d'expansion des crues
- Terrassement d'un nouveau lit sur un linéaire de 197 m
- Remplacement du pont existant par un ouvrage cadre
- Mise à sec et comblement de l'ancien lit
- Ensemencement des terrains et plantation de végétation.

Le coût des travaux, réalisés par les entreprises SPIE Batignolles/Valerian et Environnement Forêts (le bureau d'études INGETEC est le maître d'œuvre) sont estimés à 924 000€ pris en charge par Caux Seine agglo, le Département de Seine-Maritime et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : GÉNÉRALITÉS

La taxe foncière sur les propriétés bâties est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers.
Pour les particuliers, il s'agit essentiellement des locaux d'habitation, des sols des bâtiments, des parkings et des terrains formant une dépendance indispensable et immédiate à ces constructions.
La taxe est due d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition et pour l'année considérée.
Son montant est calculé en tenant compte du taux d'imposition voté par les collectivités territoriales bénéficiaires et la moitié de la valeur locative cadastrale. Cette valeur est déterminée par les services fiscaux en fonction des caractéristiques du bien et de sa localisation.

À SAVOIR : LES TAXES ANNEXES

L'avis d'imposition de **la taxe foncière comporte d'autres taxes annexes** qui se greffent à la taxe foncière lorsqu'elles sont instituées.
On retrouve principalement **la TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ou **la REOM** (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et **la Redevance Spéciale.**
Pour financer la collecte des déchets ménagers, la collectivité territoriale en charge de cette compétence doit instituée soit la TEOM ou bien la REOM.
La TEOM correspond à une taxe pour le financement de la collecte des déchets ménagers par le redevable de la taxe foncière indépendamment de l'utilisation du service rendu. A contrario, la REOM sera à régler par le redevable uniquement si ce dernier utilise le service d'enlèvement des ordures ménagères.
La Redevance Spéciale est une taxe instituée obligatoirement par les collectivités territoriales qui assurent la collecte et le traitement des déchets non ménagers. Elle est facultative si la TEOM a été instituée.

LES TAXES SPÉCIALES

Elles sont perçues au profit des établissements publics fonciers locaux (EPFL), des établissements publics fonciers d'État (EPFE), d'établissements publics particuliers et, le cas échéant, de l'établissement public Société du Grand Paris.
Les EPFL sont des structures à la main des collectivités locales pour constituer des réserves foncières et réaliser des actions ou opérations d'aménagement. Les EPFE ont les mêmes missions mais sont pilotés par l'administration centrale.

2022 : UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE POUR LES BOLBÉCAIS

Vous avez été nombreux à interroger les services communaux pour connaître les causes de l'augmentation en 2022 de votre impôt sur la Taxe Foncière.
La hausse de cet impôt est la conséquence de deux facteurs cumulatifs.
Le premier, d'ordre national et qui s'applique à l'ensemble des redevables, est la revalorisation des valeurs locatives indexée sur l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH).
De par cette disposition prévue par la loi, les redevables ont vu la valeur locative de leur bien augmenter de +3,4 % entre 2021 et 2022 entraînant une hausse de leur imposition dans la même proportion à taux identique.
Le second facteur est d'ordre local.
En effet, le Conseil Communautaire de Caux Seine Agglo a instauré une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à compter de 2022 au taux de 7 % appliqué sur la même valeur locative revalorisée. La recette de cette nouvelle taxe sera perçue par Caux Seine Agglo, entre autres pour le financement de la collecte des déchets ménagers.

À noter également que votre base d'imposition peut évoluer selon une nouvelle évaluation de votre bien par la Commission Communale des Impôts Directs, entre autres par la réalisation de travaux.

Le mot de

François BOMBEREAU
Adjoint en charge des finances et des investissements

« Durant deux années consécutives (2021 et 2022), le Conseil Municipal de la Ville de Bolbec a voté une diminution de -1,3 % de son taux de la taxe foncière. Malheureusement, l'effort fiscal de la commune envers ses administrés a complètement été occulté par les hausses précitées. »

Un troisième laurier bien mérité pour le label « Ville active et sportive »

Pour la troisième fois consécutive, la ville de Bolbec est labellisée Ville Active et Sportive et elle obtient cette année un troisième laurier, récompensant ainsi une politique sportive ambitieuse, riche et dynamique.

Ce troisième laurier valorise le travail mené depuis plusieurs années, qui repose sur l'engagement des différents services municipaux, qu'il s'agisse des animations sportives, de la vie associative et des équipements sportifs. C'est également une véritable récompense pour le travail essentiel réalisé par les associations et leurs bénévoles. Forte et fière de cette récompense, la ville compte bien ne pas s'arrêter là et mettre tout en œuvre pour maintenir ses efforts et sa volonté de faire de Bolbec une ville active et sportive, durablement, pour répondre aux besoins de la population.

L'HISTOIRE DU LABEL

Le Conseil national des Villes actives et Sportives (CNVAS) est composé de ses deux membres fondateurs, l'Association Nationale des Élus en charge des Sports (ANDES) et l'Union Sport & Cycle (Union des entreprises de la filière du Sport, des Loisirs, du cycle et de la mobilité active) sous le patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

En 2017, le CNVAS crée le label Ville active et sportive qui récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie !

Récompenser et encourager les communes qui innovent et soutiennent le sport pour tous les citoyens et les citoyennes est au cœur de la démarche de la création du label « Ville active et sportive ».

LE LABEL EN CHIFFRES

Depuis 2017, 607 villes labellisées en France et en Outre- Mer.

Par laurier :

- 1 laurier : 145 villes
- 2 lauriers : 295 villes
- 3 lauriers : 143 villes
- 4 lauriers : 24 villes

Léonice Caillot, grande championne !

Nous vous parlions dans le dernier numéro de ce magazine de Léonice Caillot, jeune nageuse bolbécaise en situation de handicap qui, cet été, partait aux Etats-Unis pour participer aux championnats du monde de natation à Charlotte en Caroline du Nord. Elle a obtenu le titre de championne du monde ! Deux médailles d'or : la première pour les figures imposées et la deuxième pour son solo. Bravo à elle !

Un Noël enchanté, sous le signe de la gourmandise

Les festivités de Noël, ayant pour thème cette année « un Noël gourmand », se dérouleront du samedi 10 au vendredi 23 décembre.

De nombreuses animations seront proposées permettant à chacun de patienter jusqu'à Noël : marché de Noël, parades et illuminations féériques, chasse aux trésors, animations et ateliers pour enfants, concert et contes de Noël, etc... Tout sera réuni pour fêter l'évènement dans la pure tradition, et ainsi ravir les petits comme les grands.

Le Père Noël a accepté l'invitation et nous rejoindra en calèche depuis le château du Val-aux-Grès à la mairie en passant par la rue piétonne. L'homme au bonnet rouge, tant attendu, arrivera entouré d'un merveilleux cortège, une parade féérique par la compagnie Elixir qui nous fera voyager à bord de son train pour le grand voyage. De quoi faire pétiller les yeux de chacun !
Cette année encore, le Père Noël accueillera les enfants en Mairie dans son salon joliment décoré pour une photo souvenir, et sera accompagné par ses fidèles lutins qui proposeront des animations et ateliers.
Cette nouvelle édition « Noël gourmand » dispose de tous les ingrédients pour rassembler les habitants dans une ambiance festive, pleine de féérie.
Programme détaillé au dos du magazine et sur ***www.bolbec.fr***

Rejoignez le **Conseil Municipal de l'Enfance et de la Jeunesse (CMEJ)**

Le 1er mandat de nos jeunes élus du Conseil Municipal de l'Enfance et de la Jeunesse prendra fin en décembre.
Grâce à leur implication, ils ont pu réaliser différents projets :
- Création des espaces non-fumeurs aux abords des établissements scolaires
- Mise en place des olympiades en vue des Jeux 2024
- Organisation de deux éditions de « Ville propre »

D'autres projets sont en cours de réalisation comme la création d'un banc de l'amitié et un spectacle sur le harcèlement scolaire (lire ci-dessous).
Afin de poursuivre et de proposer de nouvelles actions, n'hésitez pas à déposer votre candidature pour les prochaines élections.
Les conditions sont les suivantes :
- Habiter Bolbec
- Être scolarisé du CM1 à la 3ème

Les élections auront lieu le **2 décembre 2022.**
Informations et retrait des dossiers de candidature auprès des écoles, en Mairie, au service Enfance jeunesse ou à l'Espace Arc-en-Ciel.

Le CMEJ se mobilise contre le **harcèlement scolaire**

Le Conseil Municipal de l'Enfance et de la Jeunesse a souhaité travailler sur un sujet sensible : le harcèlement scolaire. Parce que cela peut toucher n'importe qui, le CMEJ vous propose « Théo », une pièce de théâtre.
Théo a 8 ans et fait sa rentrée en CE2. C'est un petit garçon souriant, drôle, dynamique, très studieux, sensible, réservé et un peu dans la lune.
Déjà stigmatisé comme « l'intello » et le « binoclard » en CP car il savait déjà lire, l'arrivée d'un nouvel élève va faire basculer la vie de Théo…
Cette pièce de théâtre dynamique retrace le parcours de Théo pour se sortir de cette situation.
A l'issue du spectacle, un débat sera organisé entre les artistes et le public.
Pour sensibiliser les plus jeunes, des représentations à destination des élèves de CM1 et CM2 de Bolbec auront lieu les 24 et 25 novembre.
Représentation ouverte à tous **vendredi 25 novembre, à 20h30**, au centre culturel du Val-aux-Grès.
Infos et réservations :
02 35 31 07 13
www.bolbec.fr

Le mot de

Linda HOCDÉ
Adjointe en charge de l'enfance et jeunesse et des affaires scolaires

« Depuis leur élection, les élu(e)s du CMEJ ont tous fait part de leur inquiétude quant au harcèlement scolaire. C'est un sujet important qu'il faut aborder et nous y sommes tous très sensibles. Pour rappel, le harcèlement peut être physique, verbal, psychologique mais pas que…
Nous parlons aujourd'hui du « cyberharcèlement » avec les réseaux sociaux qui se produit à l'extérieur des établissements scolaires. Je ne peux que féliciter nos jeunes élu(e)s pour cette initiative, qui je l'espère, pourra faire avancer les choses et sensibiliser tous nos jeunes. »

Scannez-moi !

Apprentis et jeunes volontaires en mission service civique

La ville de Bolbec poursuit son engagement auprès des jeunes par le biais de l'apprentissage

La ville poursuit son engagement auprès des jeunes par le biais de l'apprentissage, l'accueil de jeunes volontaires en mission de service civique ainsi que par le dispositif départemental « Tope là ». Chaque année, elle accueille, forme et recrute des apprentis dans des domaines d'activité variés tels que les espaces verts, la communication, l'accueil aux usagers, les ressources humaines, la culture, l'action sociale, l'ingénierie en énergies renouvelables ou encore l'animation.
Nous avons rencontré trois jeunes qui nous racontent leur parcours.

Jordan TURGIS-DROUIN

En apprentissage depuis 2020 aux Espaces Verts de la ville, Jordan, 17 ans, prépare un brevet professionnel « Jardinier Paysagiste », après avoir obtenu son CAP en juin. Il a fait le choix de l'alternance préférant être sur le terrain. Ses missions sont nombreuses et diversifiées : tonte, taille, entretien des massifs, plantations ou encore entretien des terrains de football.

Maëline MINARD

Maëline, 20 ans, prépare une licence en ressources humaines. Suite à un stage dans la collectivité l'an passé, elle postule pour réaliser son alternance à la Ville. Ainsi, elle travaille dans deux services : les ressources humaines mais également le service culturel. Cela lui permet de participer aux différentes missions des services (réalisation de plannings, formation, entretiens, recrutements, etc...).

Athéna LETELLIER

Athéna, 18 ans, a découvert le service Animations Sportives lors de la fête du sport. Depuis le 1er septembre et pour 9 mois, elle est en mission de service civique au sein de la collectivité. Sa mission principale consiste à créer un guide à destination des jeunes, mettant en avant les bienfaits du sport pour la santé. Elle a pour objectif de passer un BPJEPS l'année prochaine pour devenir éducatrice sportive.

Le mot de

Philippe BEAUFILS
1er Adjoint en charge de la Culture et du Personnel

« La Ville a toujours favorisé l'apprentissage. Depuis plusieurs années, des apprentis sont accueillis aux Espaces Verts et depuis 2020, les possibilités d'accueil d'alternants ont été élargies à d'autres services, tout comme les jeunes volontaires en mission de service civique. Les stagiaires venant d'établissements scolaires variés sont également nombreux à découvrir la collectivité au quotidien. La municipalité tient à encourager la jeunesse. »

L'abbé Hérondelle, nouveau curé de la paroisse

Arrivé à Bolbec le 1er septembre, l'abbé Philippe Hérondelle connaît bien la région.
Originaire de Lillebonne, il a d'abord suivi une formation de cuisinier à l'école hôtelière de Smermesnil, puis travailla dans plusieurs restaurants, tels que La Marine à Tancarville ou même l'Hôtel de France à Lillebonne. C'est à l'âge de 26 ans qu'il est ordonné prêtre, après avoir été séminariste à Lisieux durant un an puis six ans à Issy les Moulineaux.
L'Évêque l'affecte à la paroisse Saint François en Terre de Caux, après 9 années passées dans la paroisse des quartiers sud de la Ville du Havre. Il est heureux de trouver ici des chrétiens très investis et très présents pour la paroisse. D'autant plus que l'abbé Hérondelle a aussi d'autres casquettes, qui l'occupent ailleurs également : modérateur des paroisses de Notre-Dame-de-Gravenchon, de Lillebonne et des 23 clochers autour, mais également aumônier national des Scouts et Guides de France, responsable des 11-14 ans (environ 20 000 scouts) ou encore vicaire épiscopal pour la pastorale des quartiers populaires.
Philippe Hérondelle, curé dynamique et ouvert d'esprit, nous raconte son investissement auprès des jeunes : « J'ai également suivi une formation d'éducateur lors de stages. A l'issue de celle-ci, alors que j'étais tout jeune prêtre, je me suis engagé dans la prévention de la délinquance. J'ai toujours à cœur d'accompagner les jeunes en difficulté, de les écouter et de leur donner des perspectives d'avenir. Il n'est pas rare pour moi, qui ne dors que quelques heures par nuit, d'aller à leur rencontre, même en pleine nuit, pour échanger avec eux. Ne soyez donc pas surpris si vous me croisez la nuit en train de parler avec les jeunes ».

Yasmina Jacob, nouvelle auteure bolbécaise

Venant de Clermont-Ferrand, où elle travaille au Conseil Général du Puy de Dôme, Yasmina Jacob arrive au Havre en 1994, suite à la mutation de son mari, professeur à l'Université du Havre. Elle est affectée à l'école d'arts du Havre et décide de reprendre des études en info-com, optant pour la spécialité « Métiers du livre », ce qui l'amènera à travailler par la suite au Muséum d'Histoire Naturelle du Havre.
L'idée d'écrire un roman arrive finalement un peu par hasard, lorsqu'elle commence à s'intéresser à l'histoire d'une momie détenue il y a longtemps par le Muséum d'Histoire Naturelle. La momie d'Antinoé, originaire d'une cité romaine du même nom, fut malheureusement détruite par des bombardements lors de la seconde guerre mondiale.
Yasmina Jacob écrit l'histoire de cette momie en plusieurs étapes, l'enquête autour de ce mystère se destine principalement à un jeune public (dès 10 ans). Cette passionnée d'histoire, aujourd'hui bolbécaise, commence à rédiger son roman par épisodes, jusqu'à le terminer au printemps 2022. Régulièrement encouragée à poursuivre son projet, elle nous explique : « C'est l'aboutissement d'un travail construit entre histoire et imagination. Je remercie Hélène Lefrançois, illustratrice et amie, rencontrée à l'école d'art du Havre, il y a une vingtaine d'années, pour les dessins qu'elle a magnifiquement réalisés ».
D'origine Kabyle, Yasmina Jacob s'est inspirée du Maghreb pour figer son décor, entre épices, souks, odeurs et couleurs. Elle est aujourd'hui fière de présenter ce roman réalisé avec passion.
L'ouvrage « L'appel de la Momie » sortira en cette fin d'année. Il sera possible de le précommander.

État civil

Du 6 août au 15 octobre

27 NAISSANCES*
19 MARIAGES
26 DÉCÈS*
7 PACS
14 PARRAINAGES

** À Bolbec et hors commune*

Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, seuls figurent les évènements pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

MARIAGES

AOÛT
TOUTAIN Johnny / LETHEUX Alysonne
PLUMEREAU Samuel / TROUVAY Vanessa
DUPRAY Peter / JOURDAIN Justine
PREVOST Kévin / LE GALL Sonia
SEPTEMBRE
LEFEBVRE Anthony / COQUIN Charlotte
LEGOUT Christophe / BOZEC Alicia
BREANT Bryan / BARON Amélia
OCTOBRE
SEIZILLES de MAZANCOURT Valentin / SIROT Chloé
DEUVE David / HENRI Muriel

DÉCÈS

AOÛT
GUILLEMARD veuve FOLLAIN Christiane, 91 ans
FLEURY Stéphane, 59 ans
LECOURT Michel, 86 ans
MALLET veuve COTÉ Denise, 93 ans
SEPTEMBRE
BÉNARD Christian, 69 ans
LANGLOIS veuve VARIN Denise, 89 ans
COLLOS veuve MALANDIN Georgette, 101 ans
LACAILLE Jacques, 91 ans
OCTOBRE
GERVAIS veuve LE MASSON Odile, 83 ans
TROLÉ Marie-Thérèse, 102 ans
LEFEBVRE épouse GIROT Marie-Jeanne, 70 ans

JEU CONCOURS

Réponses du précédent jeu concours :
1. Soul Trip / 2. Regards de femmes / 3. Saint-Gilles Croix de Vie

Avez-vous bien lu tous les articles de ce magazine ?
A vous de remplir le coupon-réponse et de le déposer dans l'une des deux urnes prévues à cet effet avant le vendredi 6 janvier au soir !
Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. Les gagnants seront avertis par téléphone et devront venir retirer leur lot en Mairie.
A gagner : 5 lots de deux places au choix parmi les spectacles de la Saison Culturelle 2022-2023 à Bolbec.
Les urnes sont disponibles dans le hall de la mairie (9 square du Général Leclerc) et à L'Atelier de Mélodie (24 rue de la République).
Pour de plus amples informations concernant la confidentialité des données, notamment la collecte et l'utilisation de vos données, le règlement est disponible sur ***www.bolbec.fr.***
Jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

1. Comment s'intitule le livre écrit par Mme Jacob ?

.....

2. Quelle est la thématique de ce Noël à Bolbec ?

.....

3. Quel titre a obtenu Léonice Caillot ?

.....

☐ **J'accepte le règlement**

Nom : ..... *Prénom :* ..... *Téléphone :* .....

Adresse postale : ..... *E-mail :* .....

Expression de la **MAJORITÉ**

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ *Christophe DORÉ, Philippe BEAUFILS, Marie-Jeanne DEMOL, Ludovic HÉBERT, Linda HOCDÉ, Raphaël GRIEU, Charlie GOUDAL, François BOMBEREAU, Ghislaine FERCOQ, Jean-Claude LEPILLER, Dominique COUBRAY, Véronique LE BAILLIF, Suzanne LE TUAL, Sylvain LE SAUX, Raymond VIARD, Josiane BOBÉE, Dominique MÉTOT, Eric LESUEUR, Sylvie DEVAUX, Christine RASTELLI, Jean-Yves HEDOU, Isabelle GERVAIS, Karine MOUSSA, Lynda BÉNARD, Tony DÉNOYERS, Julien LAPERT*

Vous êtes nombreux à constater l'augmentation de la vie avec l'inflation provoquée par la crise internationale. En tant que municipalité, nous subissons aussi une augmentation de nos dépenses énergétiques, à titre d'exemple nous avons une facture complémentaire de 600 000 € pour le gaz et une de 300 000 € pour l'électricité sans compter l'augmentation des denrées alimentaires pour les cantines.
Malgré cela, les projets d'investissement seront maintenus mais aussi les prestations et activités liées aux fêtes de fin d'année. Nous continuerons à apporter un service public de qualité.

Expression de la **MINORITÉ**

« L'AVENIR POUR BOLBEC » *Johnny ALEXANDRE, Nicolas MERLIER, Marina ROUSSEL*

Vous avez été nombreux à nous témoigner votre mécontentement concernant la hausse des impôts fonciers. Le taux du foncier bâti aurait dû être baissé par la majorité municipale de –2.6% pour amortir la hausse des bases qui grimpent à 3,2%. Cela aurait été bénéfique pour les propriétaires Bolbécais sans augmenter le trou dans leur budget, sachant que l'hiver arrive et que les coûts de notre facture énergétique augmente.
Concernant l'énergie, notre ville est dans le noir de 23h30 à 5h depuis le 3 octobre. Nous espérons que ce choix économique fait par l'exécutif, ne sera pas un choix plus coûteux pour les Bolbécais si la délinquance et la sécurité des gens sont touchées par cette action volontaire de furtivité et de dissimulation. Ce n'est malheureusement pas, la création d'une police municipale qui va changer les choses car cette personne travaille le jour. Il faudra, si les choses se détériorent, créer une brigade municipale de nuit pour assurer le respect des règles et tranquilliser les Bolbécais.
Le Docteur Déom part en retraite en fin d'année et ne sera pas remplacé. Vous êtes donc dans l'embarras pour retrouver un généraliste sachant que les autres médecins ne prennent pas de nouveaux patients. Il y aura donc, un généraliste pour plus de 4000 habitants et l'inquiétude est grandissante pour vous et la situation ne va pas s'améliorer. Vous serez dans l'obligation des faire des kilomètres pour trouver une éventuelle consultation, votre consommation va augmenter, votre essence va diminuer et il faudra faire des heures supplémentaires à votre travail pour pouvoir payer les factures.
Moralité de l'histoire : Comme l'a si bien chanté Henri Salvador « Le travail c'est la santé ! »

« NOTRE ENGAGEMENT, C'EST BOLBEC » *David DUHAMEL, Jean-Marc ORAIN*

C'est avec grand plaisir et combativité que je rejoins le conseil municipal de Bolbec afin de défendre la voix des bolbecais.
Je ne peux qu'avoir une pensée pour Véronique HOMBERT-DUPUIS, que je remplace et qui pendants deux ans a porté votre voix au sein de cette instance.
Mes combats seront entre autres portés sur la désertification médicale, la présence des services publics au sein de la commune et évidemment la question du pouvoir d'achat, même si elle n'est pas, principalement, du ressort de la commune, ce sujet est aujourd'hui la préoccupation principale de nos concitoyens.
Il y a quelques mois, la majorité des élus bolbécais ont voté pour l'instauration d'une taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Le résultat est là !
Nous avons reçu l'impôt foncier. Pour beaucoup, quelle surprise ! Plusieurs centaines euros d'augmentation. En cette période d'inflation et d'augmentation général du coup de la vie ce n'est pas une une nouvelle taxe qui fallait mais un coup de pouce à tous les bolbécais !

« BOLBEC EN COMMUN » *Rachid CHEBLI*

Cette fois, nous sommes passés tout près de la catastrophe ! Et encore, certains habitants et commerçants de notre ville n'ont pas été épargnés pour autant ! Chaque fois nous posons la question au maire, que ce soit celui-ci ou le précédent et chaque fois la même réponse : Bolbec a toujours inondé… ce n'est pas ma faute, c'est de la faute du Préfet ou de la Communauté de communes… M. le maire, quand cesserons-nous d'avoir peur chaque fois que la pluie se met à tomber ?

« CHANGEONS BOLBEC » *François PAIN*

Alors que de jeunes médecins se sont installés dans différentes communes alentours, aucun des étudiants ayant effectué leur stage de fin d'études a Bolbec n'y est resté.
L'image et l'attractivité de la ville, après deux mandats de la précédente équipe municipale, n'ont apparemment pas changé au point de les retenir
Il est dés lors évidemment plus facile, du haut d'un siège de conseiller départemental, de vouloir imposer aux médecins leur lieu d'installation.

ÉVÉNEMENT · CONCERT · THÉÂTRE · JEUNE PUBLIC · EXPOSITION · SPORT

Votre agenda

NOVEMBRE

JEUDI 3 NOVEMBRE
Concert No Terror in the bang + Bungalow Depression Fabrik à Sons
20h00 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel
Sur réservation

VENDREDI 4 NOVEMBRE
Concert Orgue et Flûtes à Bec
20h30 / Église Saint-Michel
Entrée libre

DU SAMEDI 5 AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE
Exposition « Salon de Lune Bleue »
14h30-18h00 les mercredis, samedis et dimanches
Château du Val-aux-Grès
Entrée libre

MERCREDIS 9, 16, 23 ET 30 NOVEMBRE
Atelier « Famille et écrans, vers un usage raisonné »
14h00-17h00
Maison du Champ des Oiseaux
Entrée libre

VENDREDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918
10h00 / Cimetière Monumental

VENDREDI 18 NOVEMBRE
Concert « Du Gainsbourg dans l'air »
20h30 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel
Sur réservation

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
Foot en marchant
9h00-12h00 / Complexe Eric Tabarly
Entrée libre

VENDREDI 25 NOVEMBRE
Spectacle - Débat sur le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement « Théo »
20h30 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel
Sur réservation

Concert Ronnie's Visit Fabrik à Sons
20h00 / Espace Chantal Kiburse
Sur réservation

DÉCEMBRE

LUNDI 5 DÉCEMBRE
Cérémonie commémorative en hommage aux victimes de la guerre d'Afrique du Nord
10h00 / Monument aux morts

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
Spectacle de fin d'année des séniors
14h00 / Complexe Eric Tabarly
Sur réservation

Téléthon 2022

VENDREDI 2 DÉCEMBRE
Atelier Sophrologie
14h00-15h00 / MJC

Gala de Danse avec Méli'danse
18h30 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel

Bal Country
21h00 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
Animations et concours de dessin
9h00-18h30 / Centre-ville

Théâtre
14h00 / Le Val-aux-Grès - Centre Culturel

Porte ouverte club d'Escalade
Complexe Eric Tabarly

Porte ouverte club de Badminton
Complexe Eric Tabarly

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
Objectif 1000 kms = 1000 euros
9h00-12h00 / Bois du Vivier

Un Noël Gourmand

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
Week-end des enfants : Kermesse, ateliers, jeux, super-héros, mini ferme, chasse au trésor...
14h00-17h30 / Centre-ville
Entrée libre

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
Concert de Noël Chorales de Goderville et de Valmont
16h00 / Temple protestant
Sur réservation

MARDI 13 ET MERCREDI 14 DÉCEMBRE
Contes de Noël animés « Perlimpimpin et le champignon gourmand » et vitrines de Noël
Mardi 16h30-19h00
Mercredi 14h00-18h00
Château du Val-aux-Grès
Entrée libre

DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Vendredi 16h00-20h00
Samedi et dimanche 9h00-19h00
Centre-ville
Entrée libre

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
Arrivée du Père Noël et de la parade féérique
Départ 17h30 / Parc du Val-aux-Grès
Arrivée devant l'hôtel de ville
Entrée libre

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
Défilé de lampions
18h00 / Centre-ville
Entrée libre

Chorale sur le thème « Disney » et spectacle lumineux
19h00 / Place Desgenétais
Entrée libre

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 DÉCEMBRE
Rencontre et photographie avec le Père Noël et ses Lutins
14h00-17h00 / Hôtel de ville
Entrée libre

Festivités pour l'ouverture de la nouvelle médiathèque !

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
Parade majestueuse et givrée « Les Saintes de Glace »
14h00-17h00
Entrée libre

Concert de Jahen Oarsman suivi d'un apéritif
18h00
Entrée libre

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
Découverte numérique
14h30
Entrée libre

www.bolbec.fr

VILLE DE BOLBEC